

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE POITIERS-BIARD**  
Hôtel du Département – CS 80319 - Place Aristide Briand - 86008 Poitiers Cedex

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération 23.18**

**Désignation d'un membre de la Commission des Services Publics Locaux (CCSPL)**

Le Comité Syndical dûment convoqué le 5 mai 2023 s'est réuni pour une réunion le 12 mai 2023 à 9h00, dans la salle René Monory à l'hôtel du Département de la Vienne, sous la présidence de Monsieur Alain PICHON, Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard.

**Etaient présents :**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Titulaires : Florence JARDIN, Michel FRANCOIS, Emmanuel BAZILE, Bastien BERNELA, Gilles MORISSEAU

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Titulaires : Alain PICHON, Pascale MOREAU, François BOCK, Isabelle BARREAU  
Suppléants : Guillaume DE RUSSE, Francis GOMEZ

**Etaient Excusés :**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Titulaire : Léonore MONCOND'HUY ayant donné son pouvoir à Florence JARDIN,

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Titulaires : Bruno BELIN ayant donné son pouvoir à Alain PICHON, Sandrine BARRAUD ayant donné son pouvoir à Alain PICHON, Jérôme NEVEUX ayant donné son pouvoir à Pascale MOREAU, Gilbert BEAUJANNEAU ayant donné son pouvoir à François BOCK, Claude EIDELSTEIN ayant donné son pouvoir à Pascale MOREAU,

**Participaient également à la réunion en qualité de :**

**Personnels des administrations**

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Emmanuel DIAZ-ANNILO

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

Thierry POIREAU, Gwenaëlle DUBÉE, Paul-Antoine TIXIER, Béatrice MOUSSION

**Experts**

**IENAIR**

Jérôme COURTOIS

**DGFIP**

Christophe PELTIER  
AR Préfecture

086-200005783-20230512-23\_18-DE  
Reçu le 07/06/2023

**Objet : Désignation d'un membre de la Commission des Services Publics Locaux (CCSPL)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2006 autorisant la création du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**Après délibération, le Comité Syndical décide :**

- **d'approuver en séance, la nomination de M. Emmanuel BAZILE, représentant de Grand Poitiers membre du comité Syndical pour siéger à la commission consultative des services publics locaux,**

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

**Nombre de délégués**

**En exercice : 17**

**Quorum : 9**

**Votants : 17**

**Abstention : 0**

**Suffrages exprimés : 17**

**ont voté pour : 17**

**ont voté contre : 0**

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,



Le Président,  
Alain PICHON

**AR Prefecture**

086-200005783-20230512-23\_18-DE  
Reçu le 07/06/2023

# SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE POITIERS-BIARD

## COMITE SYNDICAL DU SMAPB

Vendredi 12 mai 2023 – 09 h00

Salle René Monory - Hôtel du Département

### RAPPORT N°3 : DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Suite à la délibération du 17 mars 2023 de Grand Poitiers portant sur la désignation des membres du Conseil communautaire dans divers organismes, modifiant ainsi un représentant au sein du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

L'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, au titre de la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics, l'obligation pour les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants mais également pour les établissements publics de coopération intercommunale regroupant des communes d'une population totale supérieure à 50 000 habitants et les syndicats mixtes comptant une commune de plus de 10 000 habitants de créer une **Commission Consultative des Services Publics Locaux** pour l'ensemble des services publics que ces collectivités et établissements confient à un tiers par délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

#### Mission de la commission

- être consultée pour avis par le comité syndical, avant toute décision, sur tout projet de délégation de service public ou de partenariat et tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière,
- examiner, chaque année, les rapports produits par les délégataires de service public et le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public.

Cette commission, présidée par le Président du Syndicat ou son représentant comprend actuellement :

- cinq membres pour le Département soit, Alain PICHON, Pascale MOREAU, Bruno BELIN, François BOCK et Anthony BROTTIER
- trois membres pour Grand Poitiers soit, Gilles MORISSEAU, Jean-Charles AUZANNEAU et

Michel FRANCOIS.

AR - Préfecture

un représentant de l'association « Consommation Logement et Cadre de Vie » à Poitiers

086-200005783-20230512-23\_18-DE

Reçu le 07/06/2023

un représentant de l'Union Fédérale des Consommateurs Que choisir ? à Poitiers,

- la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports – délégation Poitou-Charentes (FNAUT).
- et, le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées avec voix consultative.

Compte tenu du remplacement de Jean-Charles AUZANNEAU en tant que délégué de Grand Poitiers, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau membre de Grand Poitiers pour siéger à la CCSP .

La nomination sera validée lors de la séance.

**Le comité syndical est invité à :**

- **approuver la nomination en séance d'un représentant de Grand Poitiers membre du comité Syndical pour siéger à la commission consultative des services publics locaux,**

**Je vous invite à délibérer sur cette proposition.**

**AR Prefecture**

086-200005783-20230512-23\_18-DE  
Reçu le 07/06/2023